



Assemblée générale

Distr. limitée
3 mars 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 19 c) de l'ordre du jour
Développement durable :
Stratégie internationale
de prévention des catastrophes

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions 66/199 du 22 décembre 2011, 67/209 du 21 décembre 2012, 68/211 du 20 décembre 2013 et 69/219 du 19 décembre 2014, décide que la conférence sur la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra à Sendai (Japon) du 14 au 18 mars 2015 sera dorénavant nommée troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe.

